

<p><b>CALENDRIER DES INSCRIPTIONS</b></p>	<p align="center"><b>Ouverture des registres d'inscription</b></p> <p align="center"><b>du mercredi 19 septembre 2018 à 10h</b> <b>au vendredi 12 octobre 2018 à 17h</b></p> <p align="center">uniquement par internet sur le site de l'académie de Dijon <a href="http://www.ac-dijon.fr">www.ac-dijon.fr</a> rubrique examens et concours</p>
<p><b>CONDITIONS D'INSCRIPTION</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Pour être candidat isolé au CFG dans l'académie de Dijon il faut résider dans l'un des quatre départements de l'académie : Côte-d'Or, Saône-et-Loire, Nièvre et Yonne.</li> <li>▪ Sont considérés comme candidats isolés à l'examen du CFG tous les candidats ne relevant pas d'un établissement de formation.</li> </ul>
<p><b>PROCÉDURE D'INSCRIPTION</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Création d'un compte utilisateur</b> : la création d'un compte utilisateur est nécessaire pour pouvoir s'inscrire. Dans la partie « créez votre compte » renseignez les informations obligatoires en indiquant une adresse mail <b>valide et unique</b>. Elle servira à vous connecter à votre espace candidat. Suite à la création du compte vous allez recevoir un mail : <b>vous avez 48h pour cliquer sur le lien « Activer mon compte »</b>, sinon votre compte sera supprimé.</li> <li>▪ <b>Activation de votre compte utilisateur internet</b> : pour vous connecter à votre compte Cyclades, saisissez votre adresse mail et votre mot de passe puis cliquez sur « <b>se connecter</b> ». Vous pouvez alors vous inscrire.</li> </ul>
<p><b>S'INSCRIRE À UN EXAMEN</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Pour vous inscrire vous devez renseigner tous les champs obligatoires de chacun des onglets. Quand l'onglet récapitulatif s'affiche, vous devez vérifier les informations saisies puis enregistrer votre inscription en cliquant sur « <b>enregistrer</b> ». Lorsque votre inscription sera enregistrée vous recevrez automatiquement un mail de confirmation d'inscription.</li> <li>▪ <b>Préinscription par internet</b> : cliquer sur « inscription », « m'inscrire » puis précisez sur quel examen (CFG), quelle session (décembre 2018) et quelle académie (Dijon) vous souhaitez vous inscrire. Par la suite préciser :             <ul style="list-style-type: none"> <li>- la catégorie : candidat « individuel » ;</li> <li>- l'établissement d'inscription en fonction de votre département de résidence ;</li> <li>- mentionner handicap « oui » si vous avez fait une demande d'aménagement d'épreuves auprès du médecin de la CDAPH de votre département (voir rubrique « candidats en situation de handicap » sur le site académique).</li> </ul> </li> </ul>
<p><b>CONFIRMATION D'INSCRIPTION</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>À la fermeture du serveur</b>, une confirmation d'inscription est envoyée à chaque candidat par voie postale.</li> <li>▪ Vérifier toutes les rubriques et <b>corriger en rouge les erreurs éventuelles</b>.</li> <li>▪ Dater et signer cette confirmation d'inscription (si le candidat est mineur, nécessité de signature du représentant légal).</li> </ul>
<p><b>ENVOI DES CONFIRMATIONS D'INSCRIPTION</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Joindre à la confirmation d'inscription la photocopie d'une pièce d'identité.</li> <li>▪ <u>La confirmation d'inscription datée, signée et accompagnée de la pièce mentionnée ci-dessus doit être adressée au Rectorat de Dijon, Division des Examens et Concours 5 (DEC 5), 2 G rue général Delaborde, BP 81921, 21019 Dijon Cédex pour le <b>mercredi 07 novembre 2018 au plus tard</b>.</u></li> </ul> <p align="center"><b>L'inscription à l'examen n'est effective qu'à réception de la confirmation d'inscription accompagnée des pièces demandées.</b></p> <p align="center"><b>À défaut de réception de ces documents toute candidature sera annulée.</b></p>

<p><b>CANDIDATS EN SITUATION DE HANDICAP</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La demande doit être transmise directement par le candidat au médecin désigné par la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées) de votre département : les documents sont disponibles sur le <a href="#">site internet de l'académie</a> : rubrique examens et concours, candidat en situation de handicap</li> <li>▪ Cette demande doit être adressée <b>avant la date limite de clôture des inscriptions (12 octobre 2018)</b>.</li> <li>▪ La notification sera déposée dans votre espace candidat de l'application Cyclades.</li> </ul>
<p><b>ÉPREUVES</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les épreuves du CFG sont les suivantes : <ul style="list-style-type: none"> <li>➢ une épreuve écrite de français (120 points) ;</li> <li>➢ une épreuve écrite de mathématiques (120 points) ;</li> <li>➢ une épreuve orale (160 points).</li> </ul> </li> </ul>
<p><b>OBTENTION DU DIPLÔME</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le diplôme est attribué sur la base des points obtenus à l'examen. Pour être admis le candidat doit obtenir un total de points au moins égal à 200/400 points.</li> </ul>

<p><b>LES ÉPREUVES</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>épreuve écrite de français (1 heure) : 120 points.</b> Cette épreuve permet d'évaluer les connaissances et compétences qui sont sollicitées comme outils de pensée, de communication, d'expression et de travail.</li> <li>▪ <b>épreuve écrite de mathématiques (1 heure): 120 points.</b> Cette épreuve permet d'évaluer les compétences travaillées en mathématiques : chercher, modéliser, représenter, calculer, raisonner et communiquer.</li> <li>▪ <b>épreuve orale (20 minutes) : 160 points.</b> Cette épreuve permet d'évaluer, chez le candidat, « les aptitudes à la communication orale, aux relations sociales ainsi que la capacité à exposer son expérience personnelle et à se situer dans son environnement social ou professionnel » - autrement dit sa maîtrise de l'expression orale, sa capacité à entrer dans le dialogue, à retracer son expérience, à argumenter et justifier le projet choisi. Elle repose sur un entretien avec le jury  <b>Les candidats peuvent prendre appui sur un dossier.</b> Ce dossier est élaboré à partir de l'un des parcours éducatifs suivis par le candidat ou de son expérience professionnelle ou du stage de formation ou de centres d'intérêt personnels. Il comporte entre 5 et 10 pages. Il est de préférence rédigé en utilisant les technologies de l'information et de la communication.</li> </ul>
----------------------------	---